UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

QUI SONT LES PROXÉNÈTES ET POURQUOI S'IMPLIQUENT-ILS DANS CETTE ACTIVITÉ DÉLINQUANTE ?

ESSAI PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA

MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION

PAR
MARIE-PIERRE LÉO

AOUT 2026

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)

Direction de recherche :

Natacha Brunelle

Prénom et nom — Directeur de recherche

Comité d'évaluation :

(Selon le type de travail de recherche, l'étudiant peut avoir de deux à trois évaluateurs)

Natacha Brunelle

Prénom et nom — directeur ou codirecteur de recherche

Georgia Vrakas

Prénom et nom — Évaluateur

Résumé

Le proxénétisme est un phénomène complexe et multifactoriel qui est souvent laissé de côté par la recherche en ce qui concerne les auteurs, en se concentrant davantage sur les victimes du proxénétisme, du trafic sexuel et de l'exploitation sexuelle. La littérature documente généralement les facteurs de risque et les conséquences associées chez les victimes, mais une compréhension et une réduction efficaces du phénomène nécessitent d'en considérer les deux côtés. Par conséquent, cette recension des écrits vise à offrir un angle d'analyse plus spécifique aux proxénètes. Elle répondra à la question suivante : Qui sont les proxénètes et pourquoi s'impliquent-ils dans cette activité délinquante ? En somme, ce sont 13 études qui ont été retenues pour examiner les caractéristiques des proxénètes et leurs motivations à s'impliquer dans cette activité délinquante. Les résultats suggèrent que les proxénètes peuvent vivre différents enjeux au niveau de la santé mentale, de la consommation de substances psychoactives, des relations interpersonnelles, de l'éducation et de la justice. Les croyances sur le rôle des hommes et celui des femmes sont également soulevées. Quant aux motivations à s'impliquer dans le proxénétisme, les résultats montrent que l'appât du gain économique, du gain de pouvoir ainsi que le concept de la *revanchist masculinity* y sont associés. L'influence sociétale a également été abordée comme facteur pouvant potentiellement influencer l'intérêt envers cette pratique. Certaines limites demeurent quant à la compréhension du phénomène ainsi qu'à sa quantification, puisqu'il s'agit d'un sujet encore tabou et caché. Néanmoins, les connaissances acquises par cet essai pourront notamment être utilisées à des fins de prévention et d'intervention dans les différents services psychosociaux, dont ceux offerts par des psychoéducateurs.

Table des matières

Résumé iii
Listes des tableaux et des figures vi
Remerciements vii
Introduction 1
Cadre conceptuel 2
Définitions 2
Prostitution 2
Proxénétisme et proxénète 3
La traite sexuelle de personne et le trafic sexuel 4
Exploitation sexuelle 5
Prévalence 5
Conséquences 7
Limites des écrits scientifiques sur le sujet et question de recherche 8
Méthode 9
Résultats 12
Les caractéristiques des proxénètes 12
Santé mentale 12
Consommation de substances psychoactives (SPA) 13
Abus physiques et sexuels 14
Enjeux relationnels 14
Niveau d'éducation 15
Antécédents criminels 15
Croyance sur le rôle des hommes et des femmes 17
Les motivations 17
Gain économique 18
Gain de pouvoir 19
Revanchist masculinity 20
L'influence sociétale 21

Glorification dans les médias....21
Discussion....23
Principaux constats....23
Les caractéristiques des proxénètes....23
Les motivations des proxénètes....26
L'influence sociétale....27
Pistes pour la pratique....27
Apport de la psychoéducation....29
Limites de cet essai et recommandations pour les recherches futures....31
Conclusion....32
Références....33
Appendice Tableau résumé des études retenues dans l'essai....41

Listes des tableaux et des figures

Tableaux

Tableau 1 *Concepts et mots-clés utilisés dans les bases de données*……..….9

Figure

Figure 1 *Diagramme de flux*……....11

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice d'essai, Madame Natacha Brunelle, qui m'a soutenue tout au long de ce parcours de rédaction. Elle a su répondre à mes besoins et m'encourager dans cette tâche qui, parfois, pouvait sembler périlleuse.

Je tiens également à remercier mes collègues du baccalauréat et de la maîtrise en psychoéducation de l'UQTR campus Québec qui ont été un support moral tout au long de ses années d'étude. Grâce à elles, ces années ont été ponctuées de moments de rire, de joie et de solidarité.

Finalement, mais non le moindre, je tiens à remercier ma famille et mon entourage pour leur amour et leur support. Je ne me serais pas rendue où je suis aujourd'hui sans vous et je vous en serai éternellement reconnaissante.

Introduction

À ce jour, plusieurs études ont tenté de lever le voile sur l'expérience de la prostitution, de l'exploitation sexuelle et du trafic sexuel ainsi que ses conséquences de victimisation. Ces études réalisées et les interventions mises en place se sont surtout centrées sur les personnes travailleuses du sexe ou victimes d'exploitation sexuelle. Or, dans certains cas, des individus tirent les ficelles derrière les personnes qui échangent des services sexuels contre une rétribution. Il s'agit des proxénètes. Cet essai tentera ainsi d'explorer une facette de ce phénomène en identifiant les caractéristiques des proxénètes ainsi que leurs motivations à s'engager dans cette activité délinquante. Pour ce faire, un cadre conceptuel sera présenté, la méthodologie de recherche ainsi que les résultats des études ciblées seront décrits et le tout se conclura avec une discussion sur la pratique et l'apport de la psychoéducation en lien avec le proxénétisme.

Cadre conceptuel

Afin de débuter la lecture de cet essai avec un vocabulaire commun et une compréhension préliminaire de la problématique en question, certaines définitions seront proposées et l'ampleur du phénomène du proxénétisme sera discuté.

Définitions

Certains termes nécessitent d'être mieux définis dans l'objectif d'offrir un langage commun entourant le sujet de cet essai. Ainsi, des définitions des concepts de motivation, de prostitution, du proxénétisme, du trafic sexuel et de l'exploitation sexuelle sont présentées ci-dessous.

Motivation

Une motivation peut se définir comme la raison qui sous-tend le comportement et qui nous pousse à faire ou à ne pas faire quelque chose (Lai, 2011). Celles-ci peuvent être intrinsèques, c'est-à-dire propres et internes à l'individu sans aucune récompense externe, ou extrinsèques, soit provenant de facteurs et de pressions de l'environnement de l'individu (Ryan et Deci, 2020). Ainsi, pour cet essai, la notion de motivation réfère à ce qui amène un individu à choisir de faire un acte de proxénétisme associé à la prostitution.

Prostitution

Selon la loi canadienne, la prostitution se décrit comme l'échange d'activités sexuelles contre une rétribution, dans la majorité des cas, monétaire (Association canadienne de santé publique, 2014). Étant un concept intimement lié avec le contexte judiciaire, des changements législatifs concernant la prostitution ont eu lieu au Canada au travers des années. En effet, jusqu'en 2014, il n'était pas illégal d'obtenir une rétribution à la suite de rapports sexuels entre adultes consentants, mais l'utilisation d'une maison de débauche, le transport d'une personne à une maison de débauche, le proxénétisme et le racolage étaient criminalisés (Barnett, 2014). En 2014, l'arrêt Bedford amène des modifications importantes avec le projet C-36 et l'obtention de services sexuels, l'obtention d'un avantage matériel provenant d'une personne offrant des

services sexuels et la publicité de services sexuels sont désormais condamnés par la loi (Barnett, 2014). De plus, les légiférations sur la prostitution varient d'un pays à un autre. Par exemple, celle-ci est légalisée aux Pays-Bas et illégale aux États-Unis, à l'exception de l'État du Nevada (Coleman, 2022).

Tel que présenté dans Lavallée (2003), la prostitution peut se définir sous deux paradigmes. Le premier étant que la prostitution est un métier comme un autre englobant un échange de services sexuels et d'une rémunération. Alors que l'autre souligne un aspect d'exploitation majoritairement de la femme. Il y a donc désormais une différenciation entre le terme prostitution décrivant une forme d'exploitation et le terme travail du sexe décrivant le métier (Gerassi, 2015). Bien que le travail du sexe soit le terme plus récemment utilisé, du moins au Canada, pour parler de prostitution, les études recensées utilisent le terme prostitution. Ce terme sera donc majoritairement utilisé dans cet essai. La majorité des personnes qui font ces actes, indépendamment de leur conception, sont de sexe féminin (Benoit et Shumka, 2021).

La prostitution peut se faire sans la présence d'un proxénète. Nous parlons alors de travailleuses du sexe indépendantes (Gobeil et Ouellette, 2025). Cependant, selon des recherches citées dans Besbris (2016), il est estimé qu'un proxénète est impliqué à un moment ou à un autre dans environ 80% des cas de personnes qui font de la prostitution de rue. Plusieurs facteurs peuvent influencer l'entrée dans la prostitution ou le travail du sexe. Certains sont d'ordre sociologique comme la précarité financière, l'itinérance et l'exclusion sociale. Certains sont d'ordre plus personnel comme la violence subie dans l'enfance, la consommation, les problèmes de santé physique et mentale et l'influence de l'environnement familial (Bergheul *et al*., 2020). Au Canada, les femmes d'origine autochtone sont plus à risque d'être dans le milieu de la prostitution (Association canadienne de santé publique, 2014 ; Charpenel, 2019).

Proxénétisme et proxénète

Le proxénétisme est passible d'une condamnation au Code criminel canadien et se définit comme suit :

> Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de quatorze ans quiconque amène une personne à offrir ou à rendre des services sexuels moyennant rétribution ou, en vue de faciliter une infraction visée au paragraphe 286.1(1), recrute, détient, cache ou héberge une personne qui offre ou rend de tels services moyennant rétribution, ou exerce un contrôle, une direction ou une influence sur les mouvements d'une telle personne. (*Code criminel*. L.R.C. (1985), ch. C-46 art. 286.3**)**

Le terme proxénète est donc celui donné à la personne qui commet cet acte. Selon plusieurs rapports, les hommes sont majoritairement représentés dans le proxénétisme (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2021; Rosa et Chadillon-Farinacci, 2014; Service du renseignement criminel du Québec, 2013). L'âge est également très variable, cependant, au Québec, les hommes de 18 à 35 ans sont davantage représentés dans les infractions de proxénétisme (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2021). Des femmes peuvent également être impliquées dans le proxénétisme. Celles-ci jouent différents rôles au sein de l'organisation tels que recruteuse, *supporter* (personne avec habituellement des liens affectifs avec le proxénète et qui s'occupe des autres femmes dans l'organisation), *bottom* (femme prostituée ayant obtenu le respect du proxénète et qui peut exercer un certain leadership), chauffeuse et gestionnaire (Rosa et Chadillon-Farinacci, 2014; Veldhuizen-Ochodničanová et Jeglic, 2021). Or, dans certains cas, les femmes dans le domaine du proxénétisme peuvent également être considérées comme des victimes (Service du renseignement criminel du Québec, 2013). Dans le cadre de cet essai, le terme englobera autant les jeunes proxénètes et ceux d'âge adulte. Une différenciation entre les sexes sera faite selon les informations obtenues dépendamment des concepts étudiés.

La traite sexuelle de personne et le trafic sexuel

Le trafic sexuel découle de la traite de personnes dans un but d'obtenir ou d'offrir des activités sexuelles et le trafiquant recrute, déplace ou détient la victime (Conroy, 2022). Une des distinctions avec le proxénétisme, selon la littérature, est l'aspect de vulnérabilité de la victime et également des méthodes de coercition comme la violence et les menaces utilisées pour contraindre la personne à offrir ses services sexuels (Service du renseignement criminel du Québec, 2013).

Exploitation sexuelle

Très similaire au proxénétisme, « l'exploitation sexuelle implique qu'une personne profite du corps d'une autre à des fins sexuelles en vue d'en tirer un avantage (financier ou autre) » (Gouvernement du Québec, 2025). Un aspect important à considérer est l'état de vulnérabilité de la victime ainsi que les comportements utilisés par la personne pour maintenir une emprise sur celle-ci. Au sens de la loi canadienne, l'exploitation sexuelle constitue un crime qui peut être commis seulement envers des adolescentes ou des adolescents âgés de 16 ans et plus, mais âgés de moins de 18 ans (*Code criminel*. L.R.C. (1985), ch. C-46 art. 153).

Pour diminuer la lourdeur du texte, le proxénétisme, le trafic sexuel et l'exploitation sexuelle ne seront pas différenciés. Ce choix provient également du fait que les études américaines utilisent davantage le trafic sexuel comme concept.

Pour comprendre le phénomène du proxénétisme, la prévalence du phénomène, les conséquences de celui-ci et les limites des écrits scientifiques à ce propos seront présentés dans la section qui suit.

Prévalence

Les statistiques présentées ci-dessous offrent un certain portrait de la situation, cependant, il faut tenir compte que celles-ci peuvent être biaisées. En effet, lorsque les comportements étudiés sont criminels, il existe ce que nous nommons le chiffre noir de la criminalité, soit un manque de données sur les infractions réelles étant donné que celles-ci ne sont pas toujours signalées en raison du côté tabou et caché de la criminalité (Boivin, 2025). Ainsi, la réelle statistique ne peut être définie avec certitude. De plus, les statistiques d'arrestation peuvent être influencées par les priorités policières au moment de la rédaction des rapports. Mondialement, un rapport du bureau international du travail des Nations Unies (Organisation internationale du Travail et Walk Free Foundation, 2017) révèle que 4,8 millions de personnes étaient victimes d'exploitation sexuelle en 2016, dont plus de 1 million avaient moins de 18 ans. Selon ce même rapport, en 2016, ce sont plus de 99 % des victimes de trafic sexuel dans le monde qui sont de

sexe féminin. Aux États-Unis, de 2007 à 2014, 12 075 cas de trafic sexuel ont été rapportés à la *National Human Trafficking Hotline* aux États-Unis. En 2024, ce sont 6 647 signalements qui ont été retenus par le même organisme (National Human Trafficking Hotline, 2025). En 2015, soit à la 9e édition du projet *Operation Cross Country* du *Federal Bureau of Investigation* (FBI), ce sont 1 015 proxénètes qui ont été arrêtés aux États-Unis depuis sa création (DeBusk, 2015). En se basant sur les rapports annuels des opérations suivantes, le nombre cumulatif ne fait qu'augmenter depuis. Ce phénomène dépasse également les frontières des États-Unis et se présente au Canada. En effet, « le Global Slavery Index de 2018 estime que 17 000 personnes vivent dans des conditions d'esclavage moderne au Canada. La traite à des fins d'exploitation sexuelle serait la forme la plus courante d'esclavage détectée par les autorités » (Charpenel, 2019, p.232). De 2019 à 2022, 1 029 cas de trafic sexuel ont été signalés à la *Canadian Human Trafficking Hotline* dont plus de la moitié était en Ontario (Canadian Centre to End Human Trafficking, 2023).

Par ailleurs, les changements législatifs sur la prostitution au Canada ont eu des impacts sur le nombre d'infractions du proxénétisme rapportées par la police étant donné que la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation « a transféré le fardeau de la criminalisation des personnes qui vendent leurs propres services sexuels aux personnes qui achètent des services sexuels et à celles qui profitent financièrement des services sexuels d'autrui » (Allen et Rotenberg, 2021, p.3). Entre 2010 et 2019, le nombre a doublé, passant de 240 affaires à 465 (Allen et Rotenberg, 2021). Le proxénétisme s'observe également plus localement. Par exemple, le rapport sur le portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes de 2013 soulève que « 1348 suspects impliqués dans le proxénétisme ou la traite de personnes ont été identifiés » au Québec (Service du renseignement criminel du Québec, 2013, p.13). Selon un rapport du Ministère de la Sécurité publique du Québec (2021), ce sont 936 infractions liées à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales qui ont été déclarées entre 2015 et 2019 par la police et, de celles-ci, la majorité est relative au proxénétisme et à la traite de personnes, soit 77,7 %. En 2019, les corps policiers du Québec ont identifié que 93,7 % des victimes d'exploitation sexuelle sont de sexe féminin et que 6,3 % sont des hommes (Ministère

de la Sécurité publique du Québec, 2021). Une équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme a vu le jour en 2017 pour contrer ce phénomène. Entre 2021 et 2024, 811 enquêtes ont eu lieu, amenant 171 perquisitions et 387 arrestations (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2024).

Conséquences

Les conséquences de la prostitution au sens large sont bien documentées. Parmi celles-ci, on retrouve des conditions de vie précaires, de la consommation de substances psychoactives (SPA), différentes formes de victimisation physique, psychologique et sexuelle, une détresse psychologique avec des traumatismes, de l'isolement et de la stigmatisation (Lanctôt *et al.*, 2018). Des enjeux de santé en lien avec des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) sont également fréquents (Simkhada *et al.*, 2018)

En présence d'un proxénète ou en contexte de trafic sexuel, les conséquences peuvent être exacerbées. En effet, les personnes sous le contrôle d'un proxénète sont fortement à risque de vivre de la violence physique et des abus sexuels de la part de leur proxénète ou des personnes du même réseau (Norton-Hawk, 2004; Raphael *et al.*, 2010). De plus, certaines stratégies sont utilisées par les proxénètes pour maintenir une emprise sur la personne telles que l'isolement de la victime, la manipulation, l'intimidation, le harcèlement psychologique, le contrôle de ses activités de la vie quotidienne et le contrôle économique (Kennedy *et al.*, 2007; Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2021; Reid, 2016; Rosa et Chadillon-Farinacci, 2014). De plus, il y a un risque de développer un stress post-traumatique occasionné par les expériences vécues dans le cadre de la prostitution (Gerassi, 2015). Les différentes conséquences physiques, mentales et sociales peuvent varier selon le stade de vie durant lequel l'exploitation de la personne a eu lieu (mineur, adulte ou les deux) (Krushas et Kulig, 2023).

Des conséquences sociétales sur l'économie en raison de la présence du proxénétisme sont également soulevées dans des études. Aux États-Unis, le marché du sexe, selon le Urban Institute, génèrerait entre 39,9 et 290 millions en revenus illicites selon les villes (Dank *et al.*,

2014). Des coûts socio-économiques sont aussi associés à l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec, soit 7 388 692 $ en frais judiciaires, 13 265 452 $ en soins de santé et 15 129 098 $ en perte de productivité (Mailloux-Savard, 2022).

Limites des écrits scientifiques sur le sujet et question de recherche

Actuellement, plusieurs limites dans la recherche scientifique sur le sujet du proxénétisme peuvent être soulevées. Premièrement, la majorité des études portent sur les victimes de la prostitution, du trafic sexuel ou de l'exploitation sexuelle et peu de recherches abordent le proxénétisme et les proxénètes alors que ceux-ci sont partie prenante de la problématique. De plus, il existe plusieurs rapports gouvernementaux, mais il semble y avoir un manque concernant les articles scientifiques publiés dans des bases de données sur ce sujet. Deuxièmement, les études ciblent généralement un seul aspect du proxénétisme, soit juste les caractéristiques ou juste les motivations rattachées au proxénétisme. Troisièmement, au-delà de combien de personnes sont arrêtées pour ce délit, il semble y avoir un manque d'études récentes qui regroupent autant les caractéristiques que les raisons ou motivations des proxénètes pour mieux illustrer le phénomène. Finalement, des femmes proxénètes existent, mais elles sont encore peu étudiées. Il s'avère donc pertinent de se pencher sur la question de recherche de cet essai : Qui sont les proxénètes et pourquoi s'impliquent-ils ou elles dans cette activité délinquante ?

Méthode

La recherche documentaire a été effectuée le 14 et le 31 janvier 2025 sur les bases de données suivantes : PsychINFO, Sociological Abstract, Sage Journal et Science Direct. Pour réaliser celle-ci, trois principaux concepts ont été utilisés et traduits en anglais, puisque les bases de données sont essentiellement anglophones : les facteurs associés, les motivations et le proxénétisme. Ils ont par la suite été subdivisés en différents mots-clés et inclus dans des équations comme présentés dans le Tableau 1.

Tableau 1

Concepts et mots-clés utilisés dans les bases de données

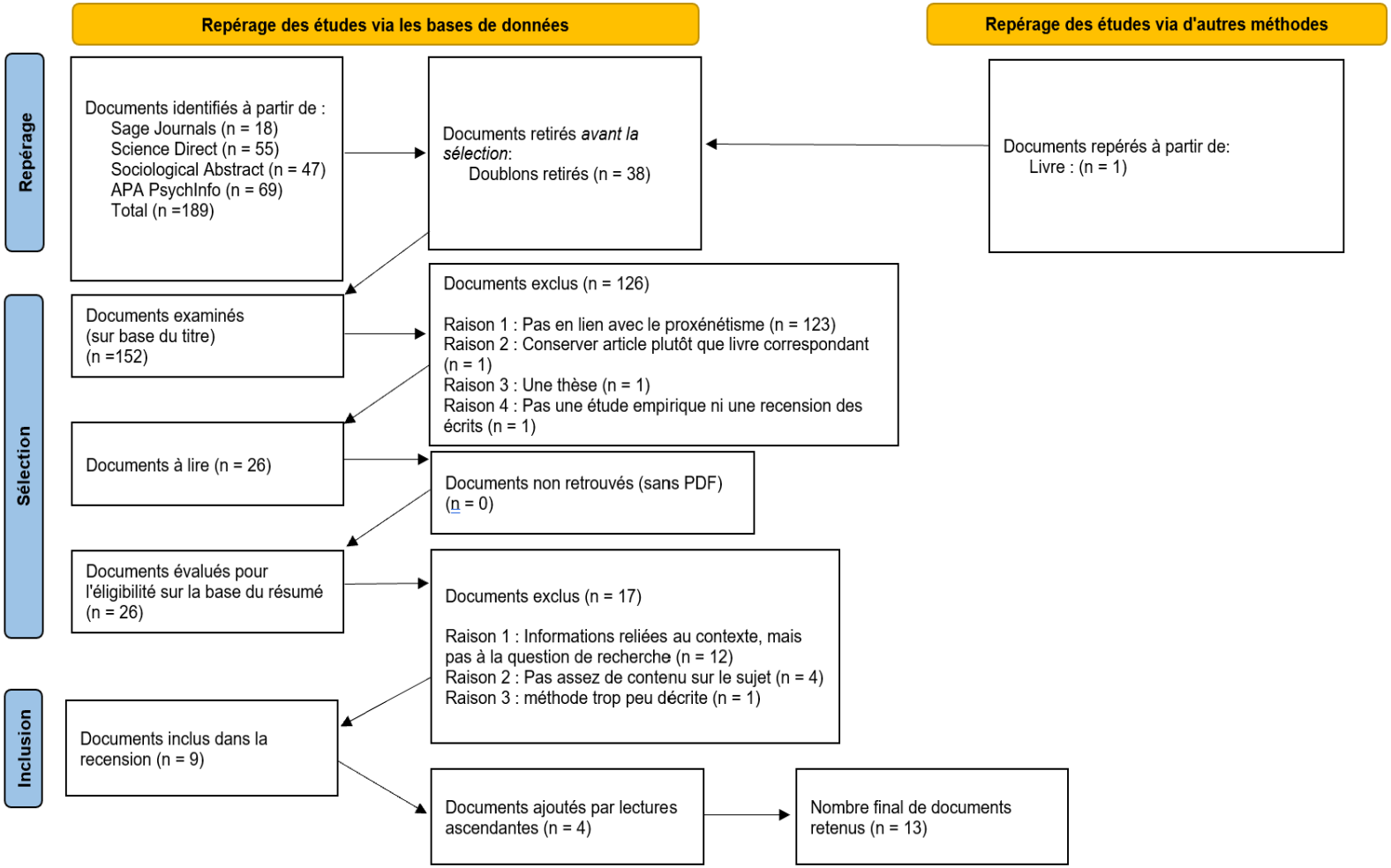
Facteur associés	AND	Motivation	AND	Proxénétisme
"risk factor*" OR "psychosocial factor*" OR characteristic* OR profile OR vulnerabilit* OR predisposition* OR predictor* OR cause* OR influence*		motivation* OR incentive* OR reason* OR motive* OR mobile* OR purpose* OR commitment		pimp* OR "sex trafficker" OR "sex procurer" OR "sex work management" OR "loverboy*"

Pour être retenues dans le cadre de cette recension des écrits, les études devaient répondre à deux critères d'inclusion, soit avoir été réalisées entre 2004 et 2025 et être en anglais ou en français. La période de temps étudiée a été choisie afin d'assurer un nombre minimal d'articles pertinents puisque le sujet est encore méconnu. Malgré la recherche avec des équations anglophones, certains articles francophones sont ressortis dans les bases de données. Ils ont toutefois été exclus en raison d'autres critères (dates, sujet…). De plus, les livres, les essais, les

thèses et les mémoires ont été exclus de la recension par la suite. Comme présenté à la Figure 1, l'utilisation des mots-clés et l'application des filtres concernant la période de publication et la langue sur les quatre bases de données ont permis d'identifier 189 articles. Un article a également été repéré via une autre méthode, soit dans un livre. Sur les 190 articles, 38 articles ont été exclus après avoir éliminé les doublons. De ce nombre, deux références ont été enlevées, puisqu'il s'agissait d'un livre et d'une thèse. Il y a également 123 articles qui ont été exclus puisqu'ils ne correspondaient pas à la thématique du proxénétisme. N'étant pas une étude empirique ni une recension des écrits, un article supplémentaire a été enlevé. De par la lecture des résumés, 12 des 26 articles restants ont été exclus, puisqu'ils ne répondaient pas directement à la question de recherche, mais étaient davantage pertinents pour le contexte de l'essai. Cinq ont été exclus en raison d'une trop faible quantité d'informations ou en raison d'une méthodologie pas suffisamment détaillée. Une lecture complète de neuf articles a été réalisée, conduisant à la sélection de ceux-ci. Quatre articles supplémentaires ont été inclus par lectures ascendantes. Ainsi, un total de 13 articles a été retenu pour la recension des écrits de cet essai. Le tableau en appendice présente notamment un résumé méthodologique des 13 articles retenus. En ce qui a trait au devis de recherche, trois études sont des recherches quantitatives, dont deux expérimentales, quatre sont qualitatives, trois sont mixtes et trois sont des recensions des écrits. Ce sont quatre articles qui ont été réalisés entre 2004 et 2014 ainsi que neuf entre 2015 et 2025. Parmi les 10 articles empiriques, sept portent sur des études réalisées aux États-Unis, un en Chine, un en Espagne et un au Canada. Trois études ont été réalisées auprès de personnes de sexe féminin.

Figure 1

Diagramme de flux



Résultats

Les résultats des articles recensés qui concernent l'objectif de cet essai sont aussi présentés dans le tableau en appendice. En somme, il ressort plusieurs éléments davantage de l'ordre des caractéristiques des personnes proxénètes, mais aussi certains résultats plus spécifiquement de l'ordre des motivations associées au proxénétisme. Il a semblé pertinent d'évoquer aussi ce qui est plus de l'ordre de l'influence sociétale sur le recours au proxénétisme à la fin de cette section.

Les caractéristiques des proxénètes

Selon les études recensées, certaines caractéristiques ressortent du profil des proxénètes et celles-ci peuvent se décliner en sept catégories ; la santé mentale, la consommation de SPA, les abus physiques et sexuels, les enjeux relationnels, le niveau d'éducation, les antécédents criminels et les croyances sur le rôle des hommes. Ces différentes caractéristiques seront révélées ci-dessous.

Santé mentale

Une des premières caractéristiques qui semble associée aux proxénètes selon les études est la présence de certains traits psychologiques et de problématiques de santé mentale. En ce qui concerne les problématiques de santé mentale, 31,8 % des individus accusés de proxénétisme dans l'étude de Spidel *et al*. (2006) avaient déjà reçu un diagnostic de trouble de la personnalité et 40,9 % un diagnostic de trouble de santé mentale autre. De plus, ces auteurs ont été en mesure de démontrer que les scores totaux au Psychopathy Checklist-Revised (PCL-R) obtenus par l'échantillon de proxénètes étaient significativement plus élevés que dans l'échantillon de détenus de comparaison. Le score au facteur 1 de l'instrument, englobant les scores des facettes interpersonnelles et affectives, était également plus élevé chez les hommes proxénètes. La facette interpersonnelle regroupe des indices de loquacité, de charme superficiel, d'un sens grandiose de l'estime de soi, de tromperie pathologique et d'escroquerie/manipulation. La facette affective, quant à elle, présente des indices de manque de remords ou de culpabilité, un affect superficiel, de l'insensibilité/manque d'empathie et une incapacité à accepter la responsabilité de ses actes.

De plus, ce sont 36 % de l'échantillon des proxénètes comparativement à 20 % de l'échantillon de comparaison qui ont obtenu un score au PCL-R de plus de 30, soit le seuil clinique de l'outil démontrant la présence de traits psychopathiques chez l'individu.

Par ailleurs, les femmes proxénètes en comparaison avec les hommes proxénètes ne présentent pas nécessairement les mêmes traits psychopathiques. Ceci a été démontré dans une étude d'Edwards *et al*. (2021). Bien que les scores totaux soient également significativement plus élevés au PCL-R, les femmes proxénètes obtiennent des scores plus élevés au facteur 2, regroupant les facettes d'impulsivité et de traits antisociaux. La facette de l'impulsivité regroupe des indices d'un besoin de stimulation/tendance à l'ennui, d'un mode de vie parasitaire, d'un manque d'objectifs réalistes à long terme, d'impulsivité et d'irresponsabilité. La facette des traits antisociaux regroupe des indices d'un contrôle comportemental faible, de problèmes de comportement précoces, de délinquance juvénile, de révocation de la libération conditionnelle et de polyvalence criminelle. Les résultats révèlent qu'une augmentation d'un point au score d'impulsivité et de traits antisociaux (facteur 2) du PCL-R augmente les risques d'engagement dans le proxénétisme de 38 % chez les femmes.

Des problèmes de comportement et de l'agressivité en bas âge pourraient également faire partie du portrait des proxénètes. L'une des recherches de Miccio-Fonseca a établi que les jeunes mineurs trafiquants sexuels, de sexe masculin ou féminin, rencontraient des difficultés de gestion de la colère amenant de l'agressivité. De plus, des problèmes de comportement à l'école seraient liés aux jeunes sexuellement abusifs, plus particulièrement chez ceux qui font du trafic sexuel (Miccio-Fonseca, 2017b).

Consommation de substances psychoactives (SPA)

Une autre caractéristique étroitement associée aux problématiques de santé mentale est la consommation de SPA. C'est 95,5 % de l'échantillon de proxénètes dans l'étude de Spidel *et al*. (2006) qui présentait des problèmes de polyconsommation. En ce qui concerne les femmes proxénètes, elles avaient un score moyen d'usage régulier de drogues et d'alcool

significativement plus élevé que les autres femmes au *Addiction Severity Index* (Edwards *et al.*, 2021). Des entrevues réalisées avec cinq anciens proxénètes dans l'étude de Raphael et Myers-Powell (2009) soulèvent que tous ont vécu avec des parents ayant des problématiques de consommation d'alcool et qu'eux-mêmes ont commencé à avoir des problèmes de consommation de SPA à l'adolescence. Dans le cadre d'une deuxième étude, 84 % des proxénètes ont affirmé avoir grandi dans une famille qui avait des problèmes de consommation de SPA et le même pourcentage consommait régulièrement de l'alcool, et ce, dès l'enfance (Raphael et Myers-Powell, 2010).

Abus physiques et sexuels

Selon les recherches effectuées auprès des proxénètes, la présence d'abus physiques et sexuels est fréquente dans l'histoire de vie de ces individus. Raphael et Myers-Powell (2009; 2010) ont obtenu plusieurs témoignages abordant ces sujets dans leurs entretiens de recherche. Une proportion de 100 % du petit échantillon de l'étude de 2009 a vécu de la violence domestique où la mère était la victime et a également été personnellement victime d'abus physique. De plus, quatre proxénètes sur cinq ont vécu des abus sexuels en bas âge (Raphael et Myers-Powell, 2009). En augmentant l'échantillon à 25 personnes, le pourcentage d'abus physiques et sexuels demeure élevé. En effet, 88 % des proxénètes nomment avoir vécu des abus physiques dans l'enfance et 76 % ont été victimes d'abus sexuels (Raphael et Myers-Powell, 2010). Les jeunes filles mineures pratiquant le proxénétisme ont souvent été victimes d'abus sexuels et de prostitution forcée avant leur engagement dans le proxénétisme (Miccio-Fonseca, 2017a).

Enjeux relationnels

Les recherches effectuées par Miccio-Fonseca (2017a; 2017b) ont démontré des enjeux relationnels dans l'environnement familial des mineurs faisant du trafic sexuel. Certes, les informations récoltées par le *MEGA risk assesment tool* utilisé auprès des jeunes sexuellement abusifs soulève des déficits familiaux chez ceux réalisant des activités liées au proxénétisme en observant la culture, le langage et les termes d'affection associés à ce milieu. Le vocabulaire tel

que *daddy*, *wifey*, *sister* et *bitch* ainsi que les comportements de violence des proxénètes semblent soulever une perception erronée de l'affection et de l'intimité. Ceci pourrait refléter le fait qu'un mineur provienne d'une famille dans laquelle il y a eu des abus et de la violence (Miccio-Fonseca, 2014 cité dans Miccio-Fonseca, 2017a). De plus, il y a davantage de liens amicaux avec des personnes plus âgées et aux comportements délinquants dans l'entourage de ces mineurs (Miccio-Fonseca, 2017b).

Niveau d'éducation

Un niveau d'éducation faible des proxénètes a été soulevé dans différentes études, sans toutefois relever d'une relation claire avec le proxénétisme. Ceci fait tout de même partie des caractéristiques sociodémographiques fréquentes des échantillons de proxénètes. Raphael et Myers-Powell (2010) indiquent que 64 % de leur échantillon n'avait pas obtenu de diplôme d'étude secondaire. Le niveau moyen d'éducation des proxénètes de l'étude de Spidel *et al*. (2006) s'élève à 9,3 années et 40,9 % ont seulement complété leurs études primaires. De plus, la diplomation collégiale et universitaire est plutôt faible chez les proxénètes persistants, comme démontré par Stalans et Finn (2019) avec un pourcentage entre 14 % et 29 %.

Antécédents criminels

Tout d'abord, les antécédents criminels de l'entourage semblent être un élément observé chez les proxénètes dans trois études de cette recherche documentaire. La première, celle de Raphael et Myers-Powell (2009), révèle que quatre proxénètes des cinq interviewés avaient des membres de leur famille impliqués dans l'industrie du sexe, soit dans la prostitution[1] ou le proxénétisme. Le voisinage de ces hommes était également engagé dans ce milieu criminel. En agrandissant l'échantillon à 25 personnes incluant les cinq de l'étude précédente, Raphael et Myers-Powell (2010) ont observé que, pour 60 % des proxénètes, la prostitution était une activité présente dans leur famille. Dans plus de la moitié des cas, il s'agissait de la mère qui se

[1] Bien que la prostitution soit décriminalisée au Canada actuellement, elle peut encore être considérée comme un acte criminel aux États-Unis. C'est pour cette raison que l'historique de prostitution s'insère dans les antécédents criminels étant donné que les informations à ce sujet découlent d'études américaines.

prostituait et/ou faisait du proxénétisme. Un participant a également déclaré en parlant du proxénétisme et de la prostitution : « J'ai été élevé dans la *game*. C'était un mode de vie dans ma famille et mon quartier. C'était presque héréditaire. » (traduction libre, Raphael et Myers-Powell, 2010, p. 3). En ce qui concerne le voisinage, 64 % des proxénètes ont affirmé avoir vu certains de leurs voisins impliqués dans le commerce du sexe. Stalans et Finn (2019) en sont également venu à des résultats similaires en entrevue auprès de 22 hommes s'auto-identifiant comme proxénètes, dont 45,5 % ont appris le fonctionnement du proxénétisme par des membres de leur famille. Les recherches effectuées par Miccio-Fonseca abondent dans ce sens en mentionnant que les mineurs réalisant du trafic sexuel ont probablement des membres de leur famille qui sont impliqués dans des crimes à caractère sexuel étant donné que 15 % des mineurs sexuellement abusifs dans l'étude *The MEGA ♪ cross validation* rapportent que des membres de leur famille ont eu des enjeux avec la justice en lien avec des crimes à caractère sexuel et que 57 % rapportent des antécédents criminels dans leur famille (Miccio-Fonseca, 2017b).

De plus, les antécédents criminels de l'individu lui-même s'avèrent aussi une caractéristique présente chez les proxénètes. Selon une étude réalisée auprès de 1 416 détenus américains pour trafic sexuel de mineurs, 24 % d'entre eux avaient des antécédents criminels et, de ceux-ci, 10,3 % étaient des membres de gangs de rue (Roe-Sepowitz, 2019). Les crimes contre la personne comme les voies de fait et les vols sont les plus fréquents antécédents criminels de ces détenus. Le nombre de trafiquants sexuels de mineurs ayant des antécédents criminels pour crime violent a également augmenté de 2010 à 2014, atteignant près de 10 % (Roe-Sepowitz, 2019). De plus, selon l'étude de Stalans et Finn (2019), 77,3 % des proxénètes persistants s'auto-identifiant comme *pimp*, soit la traduction anglaise de proxénète, participaient à d'autres crimes.

Par ailleurs, trois des études de la recension ont observé que la majorité des femmes proxénètes, si ce n'est pas la totalité, ont fait de la prostitution avant de faire du proxénétisme. Roe-Sepowitz (2019) mentionne qu'elles ont déjà été accusées de prostitution davantage que les hommes proxénètes. Dans l'étude *From Victims to Victimizers,* 100 % des femmes interviewées sont entrées dans l'industrie du trafic sexuel par la prostitution, pour ensuite y faire du

proxénétisme, comparativement à 56 % des hommes de l'étude (Raphael et Myers-Powell, 2010). Cette entrée différenciée dans le proxénétisme entre les hommes et les femmes est également mentionnée dans l'article de Miccio-Fonseca (2017a).

Croyance sur le rôle des hommes et des femmes

Une étude de la recension a permis d'observer des discours répétitifs chez des proxénètes teintés de croyances arrêtées sur les femmes et leur place dans la société (Besbris,2026). L'auteur décrit ces hommes comme ayant une masculinité qui recherche une vengeance, soit la *revanchist masculinity* et ceci se reflète par leurs conceptions de la hiérarchisation des sexes. Ce phénomène sera décrit plus précisément dans les motivations associées au proxénétisme dans une section ultérieure. Parmi les proxénètes de l'étude, 18 sur les 20 ont comme croyance que les femmes ne sont pas assez intelligentes pour être en affaires et que les hommes, quant à eux, sont intrinsèquement meilleurs pour des décisions économiques (Besbris, 2016). De plus, tous les proxénètes de l'étude encore actifs dans le domaine pensent que les hommes sont le sexe supérieur. Un des participants en vient même à mentionner : « Vous savez quoi, je suis pour l'égalité, mais il y a une limite… c'est comme si elles étaient allées trop loin sur cette question d'égalité. Nous devons tous reconnaître les limites, et cela signifie reconnaître que [les femmes] en font trop » (traduction libre, Besbris, 2016, p. 719).

Bien que des facteurs personnels et sociaux soient associés au proxénétisme, il est nécessaire d'avoir aussi une motivation quelconque à s'y adonner. C'est ce dont il sera question dans la section qui suit.

Les motivations

Selon les études recensées, les motivations associées au proxénétisme peuvent se décliner en trois catégories : le gain économique, le gain de pouvoir et la *revanchist masculinity*. Ces différentes motivations seront expliquées ci-dessous.

Gain économique

La première motivation qui revient dans cinq études est le gain monétaire possible dû à la pratique du proxénétisme. En effet, les proxénètes peuvent gagner, tout en prenant en considération que le montant est très variable d'un individu à l'autre, plus de 200 000$ par année (Besbris, 2016; Raphael et Myers-Powell, 2010; Stalans et Finn, 2019). Ce sont tous les proxénètes de l'échantillon de Besbris (2016) qui ont mentionné que la raison première de leur entrée dans le proxénétisme était l'argent. Le gain économique était également un sujet important de conversation des proxénètes entre eux. Stalans et Finn (2019) abondent dans ce sens en observant que les proxénètes persistants considèrent que la prostitution et le proxénétisme sont une manière légitime de gagner sa vie. Selon les constats des mêmes auteurs, l'argent est une motivation importante à l'entrée, mais également à la persistance des proxénètes. L'un de leurs participants a même déclaré à la question « Qu'est-ce que tu ferais pour de l'argent » : « N'importe quoi, tout se résume à une question d'argent » (traduction libre, Stalans et Finn, 2019, p. 659). Dans certains cas, l'argent est une question de survie dans un environnement défavorisé et le proxénétisme devient une option viable. Par exemple, un participant de l'étude de Raphael et Myers-Powell (2010) a fugué d'un foyer d'accueil à 16 ans en raison de violence et d'abus et le proxénétisme est devenu une stratégie pour faire de l'argent et se sortir de difficultés financières. Il a nommé : « C'était juste du *business*. Un moyen de ne plus jamais être fauché ni pauvre » (traduction libre, Raphael et Myers-Powell, 2010, p.3). Pareillement, Horning *et al.* (2021) a observé que la majorité des proxénètes avaient des réflexions coûts-bénéfices et l'argent semblait plus facilement accessible par le biais d'activités criminelles comme le proxénétisme en raison d'un manque d'éducation et d'un faible historique d'emploi.

La même motivation économique s'observe chez les femmes proxénètes dans l'étude de Shen (2016). L'argent et le pouvoir d'achat qui en découlent dans une société axée sur le matérialisme semblaient avoir incité des femmes à faire du proxénétisme en Chine. De plus, le fait que les possibilités d'emploi dans un pays où les inégalités entre les femmes et les hommes sont encore très présentes semblait influencer certaines femmes à s'engager dans cette pratique pour obtenir de l'argent.

Gain de pouvoir

Fortement reliée au gain économique, la deuxième motivation soulevée dans les études est le gain de pouvoir. Premièrement, Raphael et Myers-Powell (2010) mentionnent que les expériences de vie difficiles vécues par les proxénètes de leur étude semblent avoir amené ces derniers à vouloir retrouver une forme de pouvoir et de contrôle sur leur environnement en pratiquant le proxénétisme. Certains extraits d'entrevues reflètent bien cette vision tels que « D'abord, ça m'a donné du pouvoir. Ensuite, ça m'a donné du respect, car tout le monde n'y arriverait pas, et ça m'a donné un sentiment d'amour » (traduction libre, Raphael et Myers-Powell, 2010, p. 4) et « Quand j'ai rencontré ces femmes qui me laissaient gérer leur vie, me donnaient leur argent et faisaient tout ce que je leur disais, j'avais toutes les cartes en main […]. Pour la première fois de ma vie, j'étais numéro un » (traduction libre, Raphael et Myers-Powell, 2010, p. 4). De plus, pour une femme de cette étude ayant été entraînée en jeune âge dans la prostitution par sa mère, le proxénétisme est devenu une option pour ne plus revivre cela et avoir le contrôle de la situation. Elle nomme : « Tu appelles ça du proxénétisme, moi j'appelle ça survivre et être intelligent. Soit on entre dans ce monde, soit on se fait avoir. Personne ne m'aura plus comme ma mère l'a fait. » (traduction libre, Raphael et Myers-Powell, 2010, p. 4).

Deuxièmement, l'étude de Stalans et Finn (2019) soulève que les proxénètes persistants qui ont été socialisés par des membres de la famille dans ce domaine d'activités illégales ressentent souvent une certaine fierté à faire du proxénétisme. Troisièmement, Horning (2019) a observé auprès des participants ayant un discours ambivalent vis-à-vis leur désistement du proxénétisme que ceux-ci qualifient leurs années en tant que proxénètes comme les meilleures de leur vie. Leur implication leur amenait un statut plus élevé, un sentiment d'une plus grande crédibilité auprès des autres et de l'excitation. Ce discours s'allie, selon l'auteur, au concept du *bad ass me* ou du « moi dur à cuire » et peut faire partie de la représentation de soi des proxénètes se basant sur leur masculinité, leur pouvoir et leur capacité à faire de l'argent. Finalement, cette motivation peut également s'appliquer aux femmes proxénètes, telle qu'expliquée par Shen (2016). En effet, les données de son étude suggèrent que certaines participantes désiraient

augmenter leur statut social pour obtenir des privilèges, du pouvoir et du respect et l'un des moyens utilisés était le proxénétisme.

Revanchist masculinity

Une seule étude se penche sur cette motivation qu'est la *revanchist masculinity*. Selon l'auteur, ce terme désigne :

> Les manières dont les hommes revendiquent certaines pratiques de travail tout en refusant aux femmes la possibilité d'accomplir ces tâches à égalité. Ces motivations sont fondées sur la menace qui pèse sur l'avancement des femmes, tant dans certains lieux de travail qu'à des niveaux plus larges des relations de genre, où les femmes semblent avoir progressé (traduction libre, Besbris, 2016, p. 714).

Étant donné que la prostitution est un milieu majoritairement constitué de femmes et que ce sont celles-ci qui sont essentielles à ces activités, certains hommes semblent vouloir reprendre le contrôle en faisant du proxénétisme. Tel que mentionné dans l'article et selon certaines croyances misogynes quant aux capacités intellectuelles des femmes présentées par les proxénètes, « le proxénétisme, en tant qu'emploi, a fourni aux répondants un contexte dans lequel ils pouvaient « exercer » leur masculinité, puisque ce sont uniquement les hommes qui sont habiletés à exercer une responsabilité économique » (traduction libre, Besbris, 2016, p. 714). Le proxénétisme reviendrait donc à redonner la place supérieure qui revient aux hommes dans la hiérarchie hommes-femmes et, pour certains, cela permettrait également de ne pas être sous la gouverne d'un autre employeur, plus particulièrement d'une femme. Un des proxénètes de l'étude mentionne: « Pour moi, ça veut dire que je n'ai pas à gérer les autres, comme je n'ai pas à me faire diriger par une connasse au travail. » (traduction libre, Besbris, 2016, p. 720). De plus, ce sont 17 des 20 proxénètes de l'étude qui ont signifié qu'être proxénète leur procurait également un sentiment de supériorité sur les autres hommes, comme leurs clients (Besbris, 2016). En effet, le fait de contrôler les travailleuses du sexe et de pouvoir résister à la tentation sexuelle ferait d'eux des hommes plus dominants. En somme, les hommes qui s'engagent dans le proxénétisme pourraient possiblement être en quête de reprise de leur masculinité en organisant l'industrie du sexe de manière à refléter leurs croyances personnelles vis-à-vis les femmes.

L'influence sociétale

Si les gains économiques, de pouvoir et la *revanchist masculinity* sont perçus comme des motivations importantes pour s'adonner au proxénétisme, il semble y avoir une influence macroscopique des médias traditionnels (télévision, radio) et numériques (site Web, réseaux sociaux) dans ce raisonnement. La glorification perçue du proxénétisme dans ceux-ci pourrait ainsi promouvoir le désir d'entrer dans cette trajectoire délinquante.

Glorification dans les médias

Deux études se sont plus particulièrement penchées sur l'influence des médias sur le trafic sexuel. En effet, il s'est avéré que le vocabulaire relié à la prostitution et au proxénétisme est glorifié et assimilé à des tendances vues comme « cool » aux yeux des plus jeunes selon Coy *et al*. (2011). Le discours social est ainsi teinté par une sexualisation amplifiée par les médias. Par exemple, un grand nombre d'entreprises à partir des années 2000 ont pris pour titre « Pimp my … » en guise de stratégie de marketing. Ceci semble avoir engendré une banalisation du mot et il est mentionné que :

> Pimp est devenu un mot qui, avec la culture populaire axée sur les jeunes, se veut comme un moyen léger de décrire une amélioration d'un objet pour le rendre plus précieux. Il existe une connexion implicite avec l'utilisation traditionnelle du mot « pimp » — la valeur d'un objet [femme] peut être augmentée en améliorant l'« emballage » et la négociation les demandes du marché. (traduction libre, Coy *et al*., 2011, p.446).

Par conséquent, il y a une banalisation de la gravité de la violence et des dommages occasionnés par le proxénétisme de par son utilisation dans les médias et ceci peut renforcer les croyances quant à la masculinité dominante. L'étude de Merodio *et al.* (2020) observe également ce phénomène avec l'utilisation des termes « Loverboys » et « Romeo pimp » dans les médias pour désigner les proxénètes. Ces termes évoquent des personnes séduisantes et puissantes en mesure de capter l'attention des femmes. Tel que mentionné par un agent des forces de l'ordre interviewé dans l'article : « le langage a été banalisé, supprimant les connotations négatives et les dangers associés à des expressions telles que « proxénète » ; désormais, ces attributs sont non seulement positifs, mais aussi socialement désirables » (traduction libre, Merodio e*t al.,* 2020, p. 1012). L'utilisation d'un vocabulaire glorifiant le proxénétisme et les images dans les différentes

plateformes de médias pourraient ainsi amener des jeunes à normaliser ces types de comportement et penser qu'être proxénète est en fait quelque chose de « cool » permettant de faire beaucoup d'argent.

Discussion

Cet essai avait comme objectif principal de mieux comprendre qui sont les proxénètes et quelles sont leurs motivations en rassemblant les résultats de diverses études scientifiques réalisées sur le sujet à ce jour. Il y avait donc deux sous-questions à répondre : 1) qui sont les proxénètes ? et ; 2) pourquoi s'impliquent-ils dans cette activité délinquante? Dans cette section, les principaux constats seront discutés, les pistes pour la pratique ainsi que le possible apport de la psychoéducation sur le sujet du proxénétisme à la lumière de ceux-ci. Les limites de cet essai ainsi que des recommandations pour des recherches futures seront également exposées.

Principaux constats

À la suite des résultats soulevés dans la section précédente, les principaux constats seront présentés. Des liens plus globaux avec les caractéristiques des personnes délinquantes seront également réalisés afin de comprendre s'il existe des similitudes et des différences entre les proxénètes et les auteurs d'autres délits étant donné que des études mentionnent que les proxénètes eux-mêmes sont impliqués dans d'autres types de délinquance (Roe-Sepowitz, 2019).

Les caractéristiques des proxénètes

Tout d'abord, les données sociodémographiques des études sélectionnées montrent que les proxénètes sont majoritairement de sexe masculin, venant corroborer les prévalences présentées dans la section du cadre conceptuel (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2021; Rosa et Chadillon-Farinacci, 2014; Service du renseignement criminel du Québec, 2013). Les proxénètes sont également de différentes origines ethniques, plus particulièrement afro-américaines, caucasiennes et latines. Quant au niveau d'éducation, le constat fait à partir des études recensées est que les proxénètes présentent un taux de diplomation d'études secondaires plus faible et que ce taux continue à diminuer pour le collégial et l'universitaire (Raphael et Myers-Powell, 2010; Spidel *et al*., 2006; Stalans et Finn, 2019).

Parmi les caractéristiques des proxénètes que cette recension des écrits met en évidence, on retrouve la présence d'enjeux de santé mentale, de consommation de SPA, relationnels, ainsi

que des abus physiques et sexuels vécus, des antécédents criminels et des croyances discriminatoires à l'égard des femmes.

Pour la santé mentale, des traits psychopathologiques, des diagnostics de trouble de personnalité plus fréquents et des problèmes de comportement et d'agressivité en bas âge sont soulevés par les études (Edwards *et al*., 2021; Miccio-Fonseca, 2017b; Spidel *et al*., 2006). Certaines différences ont été soulevées entre les proxénètes de sexe masculin et de sexe féminin sur cet aspect, dont la présence plus significative de traits impulsifs et antisociaux chez les femmes (Edwards *et al*., 2021; Spidel *et al*., 2006). Il est possible de constater que les enjeux de santé mentale sont également observés auprès des personnes judiciarisées pour d'autres délits que le proxénétisme. En effet, selon un rapport de la Commission de la santé mentale du Canada, la prévalence est plus élevée chez les personnes judiciarisées que chez le reste de la population. De plus, ces personnes présentent de deux à trois fois plus de troubles de santé mentale graves (Commission de la santé mentale du Canada, 2020). D'autres études soulèvent que le trouble lié à l'utilisation de substances, le trouble des conduites et le trouble de la personnalité antisociale, ont une corrélation importante avec la délinquance et la récidive (Sécurité Publique Canada, 2017).

Il est également possible de constater une consommation d'alcool et de drogue plus significative chez les proxénètes, et ce, à partir de l'enfance ou de l'adolescence (Edwards *et al*., 2021; Raphael et Myers-Powell, 2010; Spidel *et al*., 2006). La consommation de SPA fait partie du portrait de nombreux autres délinquants, soit par les crimes commis sous consommation ou les crimes reliés à la consommation elle-même comme la possession ou la vente (Tharshini et Ibrahim, 2023).

Au plan relationnel, les proxénètes ont souvent été victimes d'abus physiques et sexuels et vivent des enjeux auprès de leur famille et de leur réseau social. (Miccio-Fonseca, 2017a, 2017b; Raphael et Myers-Powell, 2009; 2010). Près de la moitié des échantillons de certaines études avaient également des personnes de leur entourage, soit de leur famille ou de leur voisinage, impliquées dans le proxénétisme ou dans la prostitution (Raphael et Myers-Powell, 2009, 2010;

Stalans et Finn, 2019). Par ailleurs, les stratégies parentales négatives et coercitives, le manque de supervision parentale et la violence intrafamiliale représentent des facteurs importants de prédiction de la criminalité en général tel qu'étudié par Leschied *et al*. (2008) et Murray et Farrington (2010). D'un autre côté, la famille peut constituer un levier important pour le désistement criminel des proxénètes. En effet, l'étude de Stalans et Finn (2019) indique que les proxénètes dont la famille désapprouve leur engagement dans le proxénétisme seraient beaucoup plus susceptibles de se désister et manifesteraient une plus grande ambivalence à l'égard du crime, en raison de la honte et de la culpabilité ressenties.

Les proxénètes présentent eux-mêmes des antécédents criminels, majoritairement des crimes contre la personne (Roe-Sepowitz, 2019). Ce constat est en concordance avec les statistiques du Portrait provincial du proxénétisme et de la traite des personnes selon lesquelles les individus arrêtés pour proxénétisme au Québec sont impliqués dans plusieurs autres dossiers judiciaires (Service du renseignement criminel du Québec, 2013).

Finalement, il est soulevé dans cette recension que les hommes proxénètes se présentent comme le sexe dominant et se perçoivent comme plus compétents pour faire la gestion des échanges de services sexuels des femmes (Besbris, 2016). Les croyances des femmes à l'égard des hommes pourraient également faire partie de l'équation. En ce sens, Valls et al. (2008) expliquent que la violence et les attitudes dominantes sont romantisées par des adolescentes en plus d'être soutenues par des adolescents (Valls *et al.*, 2008). Or, les femmes qui trouvent attirants les comportements de leur partenaire pouvant s'apparenter à des techniques de contrôle sont plus à risque de vivre de la violence dans leurs relations (Papp *et al.*, 2016). Dans une société où l'inégalité des sexes est encore présente et que des mouvements misogynes se propagent, ces croyances sont parfois difficilement déconstruites. De plus, le masculinisme traditionnel a été démontré comme étant positivement corrélé avec les violences envers les femmes (Krivoshchekov *et al.*, 2023). Ceci pourrait donc représenter un risque pour les comportements des proxénètes et l'augmentation de l'exploitation sexuelle.

Les motivations des proxénètes

En ce qui a trait aux motivations des proxénètes, il est possible de constater l'existence de trois motivations principales dans les études recensées. Premièrement, l'appât du gain. En effet, les proxénètes expriment un désir de récolter de l'argent de leur activité délinquante et considèrent ce moyen plus facile et rapide (Besbris, 2016; Horning *et al.*, 2021; Raphael et Myers-Powell, 2010; Shen, 2016; Stalans et Finn, 2019). Ceci pourrait être lié aux difficultés de se trouver un emploi licite en raison de leur faible niveau d'éducation et leur manque d'expériences en emploi (Horning *et al.*, 2021). Il est possible de constater que cette motivation est commune à d'autres types d'actes criminels comme le trafic de stupéfiants et le vol qui peuvent être considérés comme de la délinquance lucrative (Ouellet et Dubois, 2020). Selon plusieurs théories criminologiques, les conditions socio-économiques et la recherche de gain financier expliquent des comportements délinquants lucratifs (Ouimet, 2015).

Deuxièmement, la recherche de pouvoir est constatée chez les proxénètes. Le gain de respect, de sécurité ainsi que de fierté pouvant accompagner les gestes de proxénétisme correspond à une motivation soulevée par ces personnes (Horning *et al.*, 2021; Raphael et Myers-Powell, 2010; Shen, 2016; Stalans et Finn, 2019). Ceci peut être mis en relation avec la théorie de la sous-culture délinquante de Cohen indiquant que, dans un sous-groupe délinquant, la commission d'actes criminels est valorisée et pour se sentir affiliés avec les gens de leur communauté, les individus commettront donc des crimes (Ouimet, 2015). Il peut également être pertinent de soulever que l'estime de soi et le sentiment de manque de contrôle est un agent anxiogène important pouvant influencer le bien-être psychologique des personnes (Pruessner *et al.*, 2005). Ainsi, les personnes ont naturellement besoin de sentir qu'elles ont un pouvoir d'agir sur leur personne et leur environnement. Ceci est certainement aussi le cas pour les proxénètes qui utilisent toutefois des stratégies délinquantes pour le faire.

Troisièmement, le concept de *revanchist masculinity* concerne autant les caractéristiques des croyances sur les rôles de l'homme et de la femme que de la motivation du gain de pouvoir. En effet, les proxénètes qui semblent correspondre à cette conceptualisation souhaitent

revendiquer une supériorité à la femme dans un métier où celle-ci demeure essentielle à son existence même (Besbris, 2016). La *revanchist masculinity* se reflète également dans la comparaison entre hommes, où les proxénètes se sentent plus dominants et en contrôle que les clients. Par ailleurs, certains auteurs ont observé qu'avoir une relation amoureuse ou être père d'une fille pouvait être un motif de désistement du proxénétisme, puisque ceci remettrait en perspective le traitement de la femme dans leur esprit (Horning *et al.*, 2021; Stalans et Finn, 2019).

Il est tout de même important de nuancer que certaines femmes peuvent exercer un rôle plus prédominant et un contrôle sur leurs actions malgré la présence d'un proxénète. En effet, certaines femmes atteignent un statut leur permettant de faire la gestion de leurs services et d'avoir une position de leadership dans l'organisation (Morselli et Savoie-Gargiso, 2014; Veldhuizen-Ochodničanová et Jeglic, 2021). Or, pour parvenir à cette position, les femmes ont dû prouver leurs valeurs aux proxénètes en place.

L'influence sociétale

Que ce soit par la musique, le langage commun ou les représentations télévisuelles, le rôle du proxénète semble être glorifié par les médias. Par exemple, des paroles de chansons rap valorisant la violence et dégradant les femmes ou des vidéos présentant un jeune homme riche entouré de femmes en tenus sexualisés. Or, ceci vient banaliser la violence associée à ces actes criminels (Coy *et al.*, 2011; Merodio *et al.*, 2020). Les réseaux sociaux actuels constituent également une plaque tournante pour l'industrie du sexe et le recrutement par les proxénètes (Bourassa-Dansereau *et al.*, 2022). Les applications offrent aussi du contenu valorisant la richesse et la masculinité (Jehel et Meunier, 2025) venant ainsi soutenir les croyances et les motivations de certains proxénètes.

Pistes pour la pratique

Dans le domaine de l'intervention auprès des proxénètes, les études et les programmes se font relativement rares comparativement à ce qui est fait auprès des victimes d'exploitation

sexuelle et de la prévention de la prostitution. Toutefois, au Québec, certaines initiatives ont vu le jour. Par exemple, le Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) propose depuis 2022 les ateliers MIRE (Projet Intervention Prostitution Québec, s.d). Ces ateliers de groupe visent à développer l'esprit critique sur les stéréotypes de genre et leurs impacts sur les comportements chez de jeunes garçons potentiellement à risque d'être liés au milieu criminel. L'objectif est également d'augmenter les facteurs de protection de ces dits garçons. En 2024-2025, 13 cohortes MIRE ont été déployées dans des milieux scolaires, en centre jeunesse et/ou dans des organismes communautaires (Projet Intervention Prostitution Québec, 2025).

Plus récemment, le projet pilote ACTES (activité clinique sur la traite des personnes et l'exploitation sexuelle) de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté a été déployé auprès de jeunes contrevenants en garde fermée au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Ce projet vise à prévenir le proxénétisme par une restructuration cognitive à l'aide de stratégies orientées vers la thérapie cognitive comportementale et l'approche motivationnelle (Ensemble Québec, s.d). Avec la collaboration de partenaires et d'anciens proxénètes, un court métrage reflétant la vie de proxénète est utilisé lors des animations pour susciter des discussions avec les jeunes. Selon les premiers essais réalisés, il en ressort que l'activité est perçue comme intéressante et réaliste par les participants. Le court métrage permet également de faciliter les échanges, encore plus lorsque l'animation est faite par des personnes externes (Institut universitaire Jeunes en difficulté, 2024). Certains ateliers sont également offerts en centre de réadaptation tels que #*PROUDLIFE*, une série d'ateliers axés sur la prévention du proxénétisme et des délits commis lors de fugue, et *Réfléchir autrement au rôle du garçon dans le monde de la prostitution*, un atelier de prévention sur les rôles possibles dans la prostitution (victime, proxénète, futur client) (Ensemble Québec, s.d). Cependant, il est important de spécifier qu'aucune étude n'a été trouvée sur l'évaluation d'implantation ou des effets ni pour valider les retombées de ces différents programmes de prévention et d'intervention.

Quelques chercheurs ont tout de même ciblé des interventions recommandées pour les proxénètes. Tout d'abord, les services qui devront être développés pour ces jeunes devront se

distancer des stéréotypes et des idées préconçues du proxénétisme (prédateurs violents, gang de rue) afin de réellement détecter les jeunes à risque et leur offrir l'aide nécessaire (Lanctôt *et al.*, 2025). De plus, il s'avère essentiel d'éduquer sur la sexualité et les relations égalitaires, de changer les distorsions cognitives sur les femmes, de prendre conscience des conséquences négatives et d'offrir d'autres activités significatives ou projets d'avenir à ces personnes à risque (Brisebois, 2018 cité dans PIPQ, 2019; Paradis et Cousineau, 2005).

Au Québec, il existe depuis 2017 l'Escouade intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP). Cette équipe de différentes organisations policières concertées permet de lutter contre le proxénétisme, la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle et la prostitution juvénile. Sa mission est de protéger les victimes et d'intervenir sur les personnes qui font ces formes d'exploitation sexuelle. Il s'agit d'interventions plus répressives impliquant des enquêtes, des saisies et des arrestations (Ville de Québec, s.d).

Apport de la psychoéducation

Tout d'abord, le domaine de la psychoéducation permet de comprendre le phénomène du proxénétisme sous une lunette différente. Analysant l'individu sous son potentiel adaptatif (PAD) et son potentiel expérientiel (PEX), ceci permet de comprendre les déséquilibres vécus et les comportements adoptés par la personne (Gendreau, 1978, 2001). Reliant le tout avec le modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979) et les écrits de Cummings *et al.* (2000) cette compréhension permet d'identifier les facteurs de risques et les facteurs de protection à l'adaptation de la personne dans l'interaction de celle-ci avec les différents systèmes de son environnement. Dans le cas des proxénètes, certaines caractéristiques comme la santé mentale, la consommation de SPA, les antécédents criminels, les croyances internes et le niveau d'éducation semblent relevés du PAD qui s'interinfluencent avec les enjeux relationnels, la violence vécue, les antécédents criminels familiaux, la vision du rôle de la femme (stéréotypes) et la glorification dans les médias qui relèvent du PEX. Ceci soulève que des enjeux environnementaux sous-jacents sont présents dans la problématique du proxénétisme et que d'agir uniquement sur les individus concernés ne sera pas optimal.

De plus, selon différentes approches utilisées en psychoéducation comme l'évaluation fonctionnelle du comportement et les concepts humanistes, les comportements ont une fonction et visent à répondre à des besoins (Bégin *et al.*, 2020; Maslow, 1987; Massé *et al.*, 2020). Ainsi, se pencher davantage sur les motivations du proxénétisme permettrait de cibler des choix alternatifs non criminels pour mieux répondre aux besoins de ses acteurs. Par exemple, pour répondre à la motivation économique, il s'avère important de fournir des ressources pour répondre aux besoins primaires (se loger, se nourrir). L'aide à la diplomation et à l'insertion professionnelle pourrait également répondre au défi de trouver un emploi dans la légalité pour ces personnes. Favoriser une estime de soi positive et créer des relations sociales en dehors de la criminalité viendraient également répondre au besoin d'estime et d'affiliation recherché par des proxénètes. La recherche de pouvoir et de contrôle pourrait s'actualiser par l'empowerment dans des actions prosociales. Bref, un ensemble de stratégies à la portée du travail d'accompagnement des psychoéducateurs.trices.

Afin de bien intervenir auprès de cette clientèle, les opérations professionnelles des psychoéducateurs.trices permettraient également une rigueur et une cohérence dans la séquence d'actions à entreprendre (Daigle *et al.*, 2020). Si, en plus, ces opérations sont réalisées dans une optique de vécu partagé typique à la profession, ceci permettrait de rejoindre les personnes associées au proxénétisme dans leur milieu naturel et de faciliter la création de relations significatives (Daigle *et al.*, 2018). Ayant une versatilité importante, la psychoéducation pourrait ainsi intervenir en prévention, en action même dans les milieux carcéraux et en réadaptation. Bien qu'encore peu répandue, certains observent la pertinence de la psychoéducation dans les milieux carcéraux (Arseneault *et al.*, 2017).

En somme, l'approche psychoéducative permet de cibler des stratégies de prévention et d'intervention potentiellement plus sensibles, bienveillantes et efficaces que les pratiques répressives actuelles. En effet, les pratiques coercitives et répressives ont peu de retombées positives au sein des clientèles délinquantes (Bonta, 2011; Lalande, 2019).

Limites de cet essai et recommandations pour les recherches futures

Tout comme les recherches précédentes sur le proxénétisme, cet essai comporte certaines limites. Tout d'abord, les personnes proxénètes constituent une population difficile à recruter lors de recherches en raison de la criminalité en soi de l'acte commis (Besbris, 2016; Horning *et al.*, 2021; Raphael et Myers-Powell, 2010). Ceci amène donc un faible échantillon et une difficulté de généralisation des résultats. De plus, les échantillons des études recensées proviennent d'autres pays que le Canada, dont certains présentent des différences culturelles avec la population canadienne. Ainsi, la généralisation à la population canadienne ou québécoise peut s'avérer plus ardue. D'autre part, il est important de considérer que la recension des écrits de cet essai ne peut pas être exhaustive en fonction des critères de sélection établis (date, langue, type de documents). Pour les recherches futures, il serait bénéfique d'augmenter la taille des échantillons afin d'assurer une meilleure généralisation des données. De plus, il pourrait s'avérer pertinent d'avoir des recherches sur l'évaluation d'implantation des programmes pour les proxénètes ou ceux à risque de le devenir et leurs retombées pour permettre d'avoir des pistes pour la pratique appuyées sur des données probantes.

Conclusion

L'objectif poursuivi par cet essai était de répondre aux deux questions suivantes : Qui sont les proxénètes ? et pourquoi s'impliquent-ils dans cette activité délinquante ? Ayant un nombre restreint d'études sur le sujet et des échantillons majoritairement de petites tailles, cette recension comporte des limites. Les résultats de celle-ci ont tout de même permis de mettre en lumière certaines des caractéristiques individuelles et environnementales communes des proxénètes. Tout d'abord, des enjeux de santé mentale comme la présence de traits psychopathologiques, de diagnostics de troubles mentaux et/ou de problèmes de comportements, une consommation significative de SPA et de la violence familiale sont observés. Ensuite, l'implication criminelle diversifiée de l'individu et de son entourage fait partie intégrante de leur profil. Besbris (2016) soulève également au sein de cette population des discours discriminatoires à l'égard des femmes élevant l'homme au sommet de la hiérarchie sociale. En ce qui concerne les motivations associées à l'implication dans le proxénétisme, la recherche de gains économiques, de pouvoir et de « revanche » envers les femmes est ressortie dans les études. Des liens ont également été établis avec la criminalité au sens plus large en révélant des similitudes entre les proxénètes et d'autres types de délinquant. Or, la vision teintée de préjugés sur la femme semble être un des aspects plus spécifiques aux proxénètes. De plus, les différents médias reflètent une réalité glorifiée du milieu du proxénétisme pouvant susciter un intérêt à s'impliquer dans ce mode de vie criminel.

Plusieurs pistes d'action ont été abordées en plus des programmes prometteurs au Québec sur la prévention du proxénétisme. Toutefois, il est pour l'instant impossible de conclure avec assurance que ceux-ci offrent des retombées significatives. Finalement, cet essai a offert une réflexion quant à l'apport possible des psychoéducateurs.trices sur le sujet du proxénétisme. La psychoéducation, de par sa compréhension de l'adaptation de l'individu avec son environnement ainsi que de ses opérations professionnelles, pourrait effectivement jouer un rôle clé auprès de cette clientèle délinquante.

Références

Allen, M., Rotenberg, C. (21 juin 2021). *Crimes liés au commerce du sexe : avant et après les modifications législatives au Canada* (publication no 85-002-X). Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2021001/article/00010-fra.pdf?st=dhH_3qF0

Arseneault, C., Plourde, C., Marcotte, J., Alain, M. et Bédard-Nadeau, M.-E. (2017). Ouvrir les portes de la prison : plaidoyer en faveur de la psychoéducation en milieu carcéral. *Revue de Psychoéducation*, *46*(1), 23–46. https://doi.org/10.7202/1039680ar

Association canadienne de santé publique. (2014). *Le travail du sexe au Canada*. https://www.cpha.ca/sites/default/files/assets/policy/sex-work_f.pdf

Barnett, L. (2014). *La prostitution au Canada: obligations internationales, droit fédéral et compétence provinciale et municipale*. Bibliothèque du Parlement. https://bdp.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/HillStudies/PDF/2011-119-F.pdf

Bégin, J.-Y., Couture, C., Massé, L., Renaud, I. et Bernier, L. (2020). Évaluation de l'implantation initiale d'un protocole d'évaluation des troubles du comportement à l'école primaire pour les psychoéducateurs. *Revue de psychoéducation, 49*(1), 121-147. https://doi.org/10.7202/1070060ar

Benoit, C. et Shumka, L. (2021). *Sex work in Canada*. https://www.uvic.ca/research/centres/cisur/assets/docs/understanding-sex-work/2021-07-03-who-are-sex-workers-updated.pdf

Bergheul, S., Ourhou, A., Ayotte, M. H. et Mbacké Gueye, S. T. (2020). La prostitution : facteurs d'entrée, de sortie et interventions. *Sexologies, 29*(2), 82-91. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.sexol.2020.02.006

Besbris, M. (2016). Revanchist Masculinity: Gender Attitudes in Sex Work Management. *Sociological Quarterly, 57*(4), 711-732. https://doi.org/https://doi.org/10.1111/tsq.12149

Boivin, R. (2025). La gravité des crimes enregistrés par la police. *Criminologie, 58*(2), 351-376. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1121887ar

Bonta, J. (2011). *Forces et besoins dans la réadaptation des délinquants*. Sécurité publique Canada. https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/strgnths-rhb/strgnths-rhb-fra.pdf

Bourassa-Dansereau, C., Millette, M. et Côté, M. (2022). « Ça accélère tout »: Enquête sur le rôle des réseaux socionumériques et des technologies dans l'expérience

prostitutionnelle des mineures. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Prévention Jeunesse Longueuil/CALACS La Chrysalide/CLES. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4600682

Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development : experiments by nature and design*. Harvard University Press.

Canadian Centre to End Human Trafficking. (17 juillet 2023). *Human Trafficking Trends in Canada (2019-2022)*. https://ccteht.ca/human-trafficking-trends-in-canada-2019-2022/

Charpenel, Y. (2019). *Système prostitutionnel: nouveaux défis, nouvelles réponses*. Fondation Scelles. https://www.fondationscelles.org/pdf/RM5/5e_Rapport_mondial_Fondation%20SCELLES_2019_telechargement.pdf

Code criminel. L.R.C. (1985), ch. C-46. https://lawslois.justice.gc.ca/fra/lois/C46/page25.html#docCont

Code criminel. L.R.C. (1985), ch. C-46. https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/page-43.html#docCont

Coleman, L. (2022). *Les lois sur la prostitution dans certains pays*. Bibliothèque du Parlement. https://bdp.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/HillStudies/PDF/2022-21-F.pdf

Commission de la santé mentale du Canada. (2020). *Les besoins en matière de santé mentale des personnes ayant des démêlés avec la justice : Brève revue exploratoire de la littérature*. https://commissionsantementale.ca/wp-content/uploads/2021/01/Justice_Scoping_Review_fr.pdf

Conroy, S. (2022). *La traite des personnes au Canada, 2021 (publication no 85-005-X)*. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-005-x/2022001/article/00001-fra.htm

Coy, M., Wakeling, J. et Garner, M. (2011). Selling sex sells: Representations of prostitution and the sex industry in sexualised popular culture as symbolic violence. *Women's Studies International Forum, 34*(5), 441-448. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.wsif.2011.05.008

Cummings, E.M., Davies, P.T. et Campbell, S.B. (2000). Developmental psychopathology and familly process : Theory, research and clinical implications. Guilford Press

Daigle, S. et Renou, M. (2018). *Le psychoéducateur et le vécu partagé : évolution, actualité, avenir*. Béliveau éditeur.

Daigle, S., Renou, M. et Bolduc, S. (2020). Les opéraons professionnelles en psychoéducaon. Dans C. Maïano, S. Coutu, A. Aimé et V. Lafantaisie (dir.), *L'ABC de la psychoéducation* (p. 81-104). Presses de l'Université du Québec.

Dank, M. L., Khan, B., Downey, P. M., Kotonias, C., Mayer, D., Owens, C., Pacifici, L. et Yu, L. (2014). Estimating the size and structure of the underground commercial sex economy in eight major US cities. *Urban Institute*. https://voiceofsandiego.org/wp-content/uploads/2014/03/Urban-Institute-Underground-Commercial-Sex-Economy.pdf

DeBusk, D. (13 octobre 2015). *Operation Cross Country*. Federal Bureau of Investigation. https://www.fbi.gov/contact-us/field-offices/nashville/news/press-releases/operation-cross-country

Edwards, B. G., Mills, J. L., Reynolds, B. L., Verona, E. et Kiehl, K. A. (2021). Psychopathy and substance use in relation to prostitution and pimping among women offenders. *Personality Disorders: Theory, Research, and Treatment, 12*(5), 411-420. https://doi.org/10.1037/per0000418

Ensemble Québec. (s. d.). *Programmes recensés au Québec*. https://www.ensemblequebec.ca/documentation/programmes-recenses-au-quebec

Gendreau, G. (1978). L'intervention psycho-éducative : solution ou défi? Fleurus.

Gendreau, G. et collaborateurs (2001). Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative. Éditions Sciences et culture.

Gerassi, L. (2015). From Exploitation to Industry: Definitions, Risks, and Consequences of Domestic Sexual Exploitation and Sex Work Among Women and Girls. *Journal of Human Behavior in the Social Environment, 25*(6), 591-605. https://doi.org/10.1080/10911359.2014.991055

Gobeil, C. et Ouellet, F. (2025). Travailleuses du sexe indépendantes : risques de victimisation et stratégies de protection en contexte de marginalisation. *Criminologie, 58*(2), 125-156. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1121879ar

Gouvernement du Québec. (16 décembre 2025). *À propos de l'exploitation sexuelle*. https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/exploitation-sexuelle/definition-exploitation-sexuelle

Horning, A., Thompson, L. et Thomas, C. (2021). Harlem pimps' reflections on quitting: External and internal reasons. Dans A. Horning (dir.), *Quitting the sex trade: Why and how pimps and sex workers leave the business.* (p. 29-54). Routledge/Taylor & Francis Group. https://doi.org/10.4324/9781003142140-3

Institut universitaire Jeunes en difficulté. (2024). *Activité clinique sur la traite et l'exploitation sexuelle*. https://iujd.ca/fr/actes

Jehel, S. et Meunier, J.M. (2025). *Le rôle des plateformes numériques dans la diffusion des stéréotypes et les inégalités filles-garçons*. https://hal.science/hal-05090551/document

Kennedy, M. A., Klein, C., Bristowe, J. T., Cooper, B. S. et Yuille, J. C. (2007). Routes of recruitment: Pimps' techniques and other circumstances that lead to street prostitution. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 15*(2), 1-19. https://doi.org/https://doi.org/10.1300/J146v15n02_01

Krivoshchekov, V., Gulevich, O. et Blagov, I. (2023). Traditional Masculinity and Male Violence Against Women: A Meta-Analytic Examination. *Psychology of Men & Masculinities*, *24*(4), 346–364. https://doi.org/10.1037/men0000426

Krushas, A. E. et Kulig, T. C. (2023). Exploring the physical, mental, and social health issues of sex trafficking victims by stage of exploitation. *Victims & Offenders, 18*(3), 447-472. https://doi.org/https://doi.org/10.1080/15564886.2022.2128128

Lai, E. R. (2011). Motivation: A literature review. *Person Research's Report, 6*, 40-41. http://www.johnnietfeld.com/uploads/2/2/6/0/22606800/motivation_review_final.pdf

Lalande, P. (2019). Revue de littérature sur la prévention de la récidive ou des meilleurs moyens pour en diminuer les risques. *Ministère de la Sécurité publique du Québec*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/services-correctionnels/etudes-rapports-recherche/revue_litterature_prevention_recidive.pdf

Lanctôt, N., Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Parent, G., Paquette, G. et Turcotte, M. (2018). *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Fonds de recherche du Québec - Société et culture. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/05/pf_2016_rapport_n.lanctot.pdf

Lanctôt, N., Perrin-Plouffe, R. et Turcotte, M. (2025). *Exploitation sexuelle des mineurs : leviers et barrières aux pratiques psychosociales destinées aux victimes et aux proxénètes*. Fonds de recherche du Québec – Société et culture. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2025/02/3_lanctot_et_al_rapport-complet.pdf

Lavallée, D. (2003). La prostitution: profession ou exploitation? *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, 5*(2). https://doi.org/https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2078

Leschied, A., Chiodo, D., Nowicki, E. et Rodger, S. (2008). Childhood Predictors of Adult Criminality: A Meta-Analysis Drawn from the Prospective Longitudinal Literature. *Canadian Journal of Criminology & Criminal Justice*, *50*(4), 435–467. https://doi.org/10.3138/cjccj.50.4.435

Mailloux-Savard, M. (2022). *L'analyse économique des coûts sociaux liés à l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec en 2019*. Institut universitaire Jeunes en difficulté. https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/activite_clinico_exploitation_sexuelle_22_savard.pdf

Maslow, A. H. (1987). *Motivation and personality* (3rd ed). Harper & Row.

Massé, L, Bégin, J.-Y. et Nadeau, M.-F. (2020). L'évaluation psychosociale. Les difficultés d'adaptation socioaffectives et comportementales. Dans L. Massé, N. Desbiens et C. Lanaris (dir.), *Les troubles du comportement à l'école* (3e éd., p. 226-260). Chenelière Éducation.

Merodio, G., Duque, E. et Axt Peña Juan, C. (2020). They Are Not Romeo Pimps, They Are Traffickers: Overcoming the Socially Dominant Discourse to Prevent the Sex Trafficking of Youth. *Qualitative Inquiry, 26*(8-9), 1010-1018. https://doi.org/https://doi.org/10.1177/1077800420938881

Miccio-Fonseca, L. C. (2017a). Juvenile female sex traffickers. *Aggression and Violent Behavior, 35*, 26-32. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.avb.2017.06.001

Miccio-Fonseca, L. C. (2017b). The Anomaly Among Sexually Abusive Youth: The Juvenile Sex Trafficker. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 26*(5), 558-572. https://doi.org/10.1080/10926771.2017.1304476

Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2021). *Proxénétisme et exploitation sexuelle à des fins commerciales : état de la situation*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/proxenetisme_fins_commerciales.pdf

Morselli, C. et Savoie-Gargiso, I. (2014). Coercion, Control, and Cooperation in a Prostitution Ring. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, *653*(1), 247–265. https://doi.org/10.1177/0002716214521995

National Human Trafficking Hotline. (2025). *National statistics*. https://humantraffickinghotline.org/en/statistics

Norton-Hawk, M. (2004). A comparison of pimp-and non-pimp-controlled women. *Violence Against Women, 10*(2), 189-194. https://doi.org/https://doi.org/10.1177/107780120326094

Organisation internationale du Travail et Walk Free Foundation. (2017). *Estimations mondiales de l'esclavage moderne: travail forcé et mariage forcé.* https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_651912.pdf

Ouellet, F. et Dubois, M.-È. (2020). Carrière criminelle lucrative et désistement assisté. *Criminologie*, *53*(1), 73–103. https://doi.org/10.7202/1070502ar

Ouimet, M. (2015). *Les causes du crime : examen des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité*. Presses de l'Université Laval.

Papp, L. J., Liss, M., Erchull, M. J., Godfrey, H. et Waaland-Kreutzer, L. (2017). The Dark Side of Heterosexual Romance: Endorsement of Romantic Beliefs Relates to Intimate Partner Violence. *Sex Roles : A Journal of Research, 76*(1-2), 99–109. https://doi.org/10.1007/s11199-016-0668-0

Paradis, G. et Cousineau, M.-M. (2005). Prostitution juvénile : étude sur le profil des proxénètes et leur pratique à partir des perceptions qu'en ont des intervenants-clés. *Les cahiers de recherches criminologiques, 4*2. https://depot.erudit.org//id/003052dd

Projet Intervention Prostitution Québec. (s. d.). *Prévention :Intervenir en prévention nous permet d'agir en amont afin de minimiser les impacts du phénomène de la prostitution ou de l'exploitation sexuelle sur la vie des personnes*. https://pipq.org/prevention/

Projet Intervention Prostitution Québec. (2019). *Le Projet intervention Prostitution Québec : un maillon essentiel* [mémoire présenté dans le cadre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs]. https://pipq.org/wp-content/uploads/2024/07/memoire-cp-1.pdf

Projet Intervention Prostitution Québec. (2025). *Rapport annuel des activités 2024-2025*. https://pipq.org/wp-content/uploads/2025/06/RA-2025-11.pdf

Pruessner, J. C., Baldwin, M. W., Dedovic, K., Renwick, R., Mahani, N. K., Lord, C., Meaney, M. et Lupien, S. (2005). Self-esteem, locus of control, hippocampal volume, and cortisol regulation in young and old adulthood. *NeuroImage*, *28*(4), 815–826. https://doi.org/10.1016/j.neuroimage.2005.06.014

Raphael, J. et Myers-Powell, B. (2009). Interviews with Five Ex-Pimps in Chicago. *Schiller DuCanto & Fleck Family Law Center of DePaul University College of Law*. https://law.depaul.edu/academics/centers-institutes-initiatives/schiller-ducanto-fleck-family-law-center/Documents/pimp_pilot_project.pdf

Raphael, J. et Myers-Powell, B. (2010). From Victims to Victimizers: Interviews with 25 Ex Pimps in Chicago. *Schiller DuCanto & Fleck Family Law Center of DePaul University College of Law*. https://law.depaul.edu/academics/centers-institutes-initiatives/schiller-ducanto-fleck-family-law-center/Documents/interview_ex_pimps.pdf

Raphael, J., Reichert, J. A. et Powers, M. (2010). Pimp control and violence: Domestic sex trafficking of Chicago women and girls. *Women & Criminal Justice, 20*(1-2), 89-104. https://doi.org/https://doi.org/10.1080/08974451003641065

Reid, J. A. (2016). Entrapment and enmeshment schemes used by sex traffickers. *Sexual Abuse, 28*(6), 491-511. https://doi.org/https://doi.org/10.1177/1079063214544334

Roe-Sepowitz, D. (2019). A six-year analysis of sex traffickers of minors: exploring characteristics and sex trafficking patterns. *Journal of Human Behavior in the Social Environment, 29*(5), 608-629. https://doi.org/https://doi.org/10.1080/10911359.2019.1575315

Rosa, J et Chadillon-Farinacci, V. (2014). *Exploitation sexuelle et sujets connexes*. Service de police de la Ville de Montréal. https://spvm.qc.ca/upload/Informations/PDF/ROSA-_CHADILLON_Exploitation_sexuelle_et_sujets_connexes.pdf

Ryan, R. M. et Deci, E. L. (2020). Intrinsic and extrinsic motivation from a self-determination theory perspective: Definitions, theory, practices, and future directions. *Contemporary Educational Psychology, 61*, 101860. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.cedpsych.2020.101860

Sécurité publique Canada. (2017). *Prévention du crime : Santé mentale, maladie mentale et criminalité chez les jeunes*. https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/2017-h01-cp/2017-h01-cp-fr.pdf

Service du renseignement criminel du Québec. (2013). *Portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/portrait_proxenetisme_2013.pdf

Shen, A. (2016). Motivations of women who organized others for prostitution: Evidence from a female prison in China. *Criminology & Criminal Justice, 16*(2), 214–232. https://doi.org/10.1177/1748895815610177

Simkhada, P., van Teijlingen, E., Sharma, A., Bissell, P., Poobalan, A. et Wasti, S. (2018). Health consequences of sex trafficking: A systematic review. *Journal of Manmohan Memorial Institute of Health Sciences, 4*(1), 130-150. https://doi.org/https://doi.org/10.3126/jmmihs.v4i1.21150

Spidel, A., Greaves, C., Cooper, B. S., Hugues, H., Hare, R. et Yuille, J. (2006). The Psychopath as Pimp. *The Canadian Jounal of Police and Security Service, 4*(4), 193-199. https://www.hare.org/references/SpideletalCJPSS2006.pdf

Stalans, L. J. et Finn, M. A. (2019). Self-narratives of persistent pimps and those anticipating desistance: Emotions, conventional work, and moral profitability calculus. *Victims & Offenders, 14*(5), 647-669. https://doi.org/10.1080/15564886.2019.1628148

Tharshini, N. K. et Ibrahim, F. (2023). The link between drug dependency and criminality: a systematic review. *Jurnal Psikologi Malaysia*, *37*(2). https://spaj.ukm.my/ppppm/jpm/article/view/767/592

Valls, R., Puigvert, L. et Duque, E. (2008). Gender Violence Among Teenagers: Socialization and Prevention. *Violence Against Women, 14*(7), 759-785. https://doi.org/10.1177/1077801208320365

Veldhuizen-Ochodničanová, E. et Jeglic, E. L. (2021). Of madams, mentors and mistresses: Conceptualising the female sex trafficker in the United States. *International Journal of Law, Crime and Justice, 64*, 100455. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.ijlcj.2020.100455

Ville de Québec. (s. d.). *Lutte au proxénétisme*. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/police/banque-infos/unites-specialisees/lutteproxenetisme.aspx

Appendice

Tableau résumé des études retenues dans l'essai

Étude	Objectifs	Méthode	Résultats
Besbris, 2016	-Acquérir des connaissances sur un groupe sous-étudié dans le domaine de la sociologie du travail du sexe (leurs rôles et leurs perceptions) -Argumenter sur le fait que les proxénètes sont suspicieux des femmes qu'ils gèrent et anxieux les amenant à avoir des stratégies de contrôle -Démontrer la *revanchist masculinity* des proxénètes	Échantillon : 20 hommes noirs, 15 proxénètes actuels âgés de 20 à 41 ans et 5 anciens proxénètes âgés de 32 à 55 ans recrutés dans deux villes de la Californie Devis et analyse : Qualitatif (thématique). Utilisation d'entrevues semi-structurées	Dans les discours des proxénètes, il est possible d'observer des croyances en lien avec une hiérarchisation des sexes avec les hommes en supériorité. Le travail de proxénète serait également un moyen pour les hommes de reprendre leur masculinité *revanchist masculinity* auprès des femmes en ayant un contrôle sur celles-ci.
Coy *et al*., 2011	- Explorer les représentations de la prostitution et comment la dynamique de la prostitution est présentée comme un modèle pour les relations intimes. -Contraster la glamourisation avec les réalités empiriques de la prostitution qui incluent la violence et le préjudice psychosocial. -Démontrer que ces représentations constituent de la violence symbolique	Recension des écrits	Le vocabulaire relié au proxénétisme est glorifié et assimilé à des tendances « cool», ce qui réduit l'importance de sa violence et ses dommages par l'humour et réarticule la violence physique et sexuelle comme une forme de violence symbolique en célébrant la masculinité abusive et prédatrice.

Étude	Objectifs	Méthode	Résultats
Edwards *et al*., 2021	-Essayer de reproduire et de généraliser les résultats antérieurs d'Edwards et Verona (2016) sur les associations entre les traits psychopathiques, la consommation de substances et la prostitution. -Explorer les relations entre la consommation de substances, les traits psychopathiques et le proxénétisme	Échantillon : 310 femmes incarcérées âgées entre 19 et 56 ans (M = 34.66) dans des établissements correctionnels à sécurité moyenne à maximum aux États-Unis Devis et analyse : Quantitatif expérimental avec des test t, des régressions logistiques hiérarchiques et un test du chi-carré. Utilisation d'entrevues, du the Hare psychopathy checlist-revised (PLC-R), de l'Addiction severity index et des dossiers criminels	Les femmes ayant des liens avec le proxénétisme avaient des scores moyens significativement plus élevés pour la consommation régulière de substances et le PCL-R total, ainsi que des niveaux moyens plus élevés de traits interpersonnels affectifs et impulsifs-antisociaux
Horning *et al*., 2021	Explorer les raisons internes et externes du désistement des proxénètes	Échantillon : 85 hommes âgés en moyenne de 31 ans allant de 18 à 67 ans (42 proxénètes et 43 anciens proxénètes) de minorités raciales (afro-américian, latino) qui habitent dans des projets de logement à Est Harlem à New York Devis et analyse : Mixte. Utilisation d'entrevues semi-structurées	La quantité d'argent et le respect pouvant être obtenus du proxénétisme était un sujet soulevé dans de nombreuses entrevues. Les proxénètes hésitant à arrêter soulevaient leur statut élevé et percevait leurs années dans le proxénétisme comme les meilleures de leur vie.

Étude	Objectifs	Méthode	Résultats
Merodio *et al*., 2020	Analyser comment le modèle des soi-disant « loverboys » ou « romeo pimps » est socialement intégré et glorifie le trafic sexuel, freinant ainsi le rejet social de ces trafiquants	Échantillon : 21 intervenants psychosociaux travaillant auprès de victimes de trafic sexuel et 10 survivantes du trafic sexuel en Espagne Devis et analyse : Qualitatif (thématique). Utilisation d'entrevues et d'histoires de vie quotidienne communicatives	Présence d'une normalisation et d'une utilisation d'images sensationnalistes dans les médias concernant l'image des proxénètes les représentant comme des personnes séduisantes et puissantes, ce qui reproduit le discours social dominant du type de masculinité traditionnelle.
Miccio-Fonseca, 2017a	Fournir un cadre conceptuel des femmes mineures auteures de trafic sexuel	Recension des écrits	Les femmes mineures auteures de trafic sexuel ont pour la majorité été victimes d'abus sexuels et ont fait de la prostitution antérieurement. Chez plus de la moitié des cas, des antécédents criminels dans la famille étaient présents et des déficits relationnels ont été relevés dans les études.

Étude	Objectifs	Méthode	Résultats
Miccio-Fonseca, 2017b	Fournir un cadre conceptuel du trafic sexuel des mineurs	Recension des écrits	Des problèmes de comportement à l'école, de l'agressivité, des difficultés relationnelles ainsi qu'un milieu familial impliqué dans des activités criminelles ont été soulevés dans les études. Les mineurs impliqués dans le trafic sexuel avaient également des liens avec des personnes plus âgées ayant des affiliations et des connexions antisociales (criminalité).
Raphael et Myers-Powell, 2009	Comprendre qui sont les proxénètes et comment fonctionne les opérations et l'organisation du trafic sexuel à Chicago	Échantillon : 5 anciens proxénètes hommes de la région métropolitaine de Chicago Devis et analyse : Mixte. Utilisation d'entrevues et d'un instrument d'enquête de 91 questions	Des abus physiques et sexuels, de la violence domestique, des problèmes de consommation d'alcool et de drogues et des antécédents familiaux et du voisinage d'exploitation sexuelle sont les éléments présents dans les histoires de vie des anciens proxénètes de l'étude. Une des raisons soulevées pour l'entrée dans le proxénétisme est le désir d'obtenir du respect et du pouvoir.

Étude	Objectifs	Méthode	Résultats
Raphael et Myers-Powell, 2010	Bonifier les informations en augmentant l'échantillon à la suite de l'étude sur cinq anciens proxénètes de Chicago (Raphael et Myers-Powell, 2009)	Échantillon : 7 femmes et 18 hommes anciennement proxénètes dans la région métropolitaine de Chicago Devis et analyse : Mixte. Utilisation d'entrevues et d'un instrument d'enquête de 91 questions	Des abus physiques et sexuels et des antécédents de prostitution et de proxénétisme dans la famille sont des éléments présents dans les histoires de vie des ancien(ne)s proxénètes de l'étude. Il y a également des historiques de prostitution avant d'être proxénète, et ce, majoritairement chez les femmes Certaines des raisons soulevées pour l'entrée dans le proxénétisme sont le besoin d'argent et le désir de contrôle et de pouvoir sur leur environnement. Certains ont également été victimes de coercition pour s'impliquer dans le proxénétisme. Certains perçoivent également une acceptation de la société envers l'industrie du sexe les encourageant à rester dans ce milieu d'activités criminelles.

Étude	Objectifs	Méthode	Résultats
Roe-Sepowitz, 2019	-Déterminer quelles sont les caractéristiques individuelles de l'échantillon national de trafiquants sexuels de mineurs -Explorer comment les trafiquants sexuels de mineurs exploitaient leurs victimes -Explorer comment les caractéristiques des trafiquants sexuels et leurs actions dans le cadre de la traite sexuelle ont évolué au cours des six années de collecte de données	Échantillon : 1067 hommes, 346 femmes et une personne transgenre (total : 1 416) arrêtées pour trafic sexuel de mineurs aux États-Unis. Devis et analyse : Quantitatif avec test du Chi-carré et analyse ANOVA	Une des caractéristiques relevées des trafiquants sexuels de mineurs est leurs antécédents criminels dont la majorité constituait des crimes violents, tels que des agressions, des voies de fait et des vols. Les femmes trafiquantes sexuelles étaient bien plus susceptibles d'avoir une accusation antérieure de prostitution que les hommes trafiquants sexuels.
Shen, 2016	Examiner l'identité sociale et les diverses motivations des femmes emprisonnées pour leur participation à l'organisation et à la gestion d'activités de travail du sexe. Examiner l'impact des conditions sociales sur les délinquantes à l'ère des réformes en Chine, ainsi que les effets de la politique de lutte contre la prostitution dans le pays.	Échantillon : 76 femmes incarcérées pour une infraction à l'article 358 en Chine, dont neuf ont été sélectionnées au hasard pour participer aux entretiens Devis et analyse : Qualitatif. Utilisation d'entretiens et des dossiers criminels	Être migrante, être d'un milieu rural et être une jeune femme urbaine sans emploi ou travailleuse indépendante étaient, d'une manière ou d'une autre, associées au travail du sexe. Les raisons soulevées par les femmes de l'étude pour leur engagement dans le proxénétisme s'orientaient vers le gain d'argent et de pouvoir dans un contexte de discrimination, une vie sociale pauvre et/ou une emprise dans une relation intime

Étude	Objectifs	Méthode	Résultats
Spidel *et al*., 2006	Établir le profil des caractéristiques psychologiques (par exemple, la personnalité, les antécédents de toxicomanie, les antécédents criminels, etc.) des délinquants qui, à un moment donné, ont vécu des produits de la prostitution, en accordant une attention particulière au concept de psychopathie.	Échantillon : Groupe de comparaison constitué de 1200 détenus adultes de sexe masculin ayant participé à une recherche menée dans trois prisons du service correctionnel du canada en Colombie-Britannique, de la fin des années 1960 à 1998. En addition, 22 délinquants inculpés, condamnés ou avoir admis vivre des produits de la prostitution (c.-a-d. proxénétisme) n'ayant pas de différence significative avec l'échantillon d'archive Devis et analyse : Quantitatif expérimental avec groupe de comparaison. Utilisation du The psychopathy checklist-revised (pcl-r) et des dossiers	Les scores totaux pcl-r, facteur 1, ainsi que les scores des facettes interpersonnelles et affectives, pour l'échantillon de proxénètes étaient significativement plus élevés que ceux trouvés dans l'échantillon de comparaison. Ces résultats suggèrent que les délinquants ayant pris part à des actes de proxénètes présentent de nombreux traits psychopathiques. La plupart (95,5 %) des membres de l'échantillon avaient des antécédents de toxicomanie ou d'alcoolisme. Les diagnostics psychiatriques antérieurs (40,9 %) et les troubles de la personnalité (31,8 %) étaient fréquents.

Étude	Objectifs	Méthode	Résultats
Stalans et Finn, 2019	Constater s'il existe des différences dans les interprétations du travail conventionnel, la socialisation dans l'enfance par le biais des valeurs du « code de la rue » ou de la « décence », les valeurs parentales, les possibilités d'éducation universitaire et l'exercice d'un travail conventionnel qui pourraient expliquer l'entrée dans le proxénétisme, sa persistance ou sa réduction	49 hommes, dont 42 dirigeaient activement des travailleuses du sexe dans leur propre entreprise et 7 assuraient le transport et la protection de travailleuses du sexe indépendantes ou employées par un autre manager (âge moyen de 40,4 ans.) Devis et analyse : Qualitatif. Utilisation d'entrevues sous forme de conversations informelles	Les proxénètes persistants, qui étaient socialisés par des membres de leur famille, affirmaient souvent une fierté à l'égard du proxénétisme dans leurs récits personnels. Cette fierté était couplée à la croyance que la prostitution et le proxénétisme étaient un moyen légitime de gagner sa vie. Certaines caractéristiques des proxénètes persistants ont été soulevées dont la défavorisation, la socialisation avec des valeurs « de la rue », le manque d'éducation, les antécédents criminels et l'influence de la famille.